

L'urbanisation informelle

L'urbanisation informelle

Les spécialistes des études urbaines ont ainsi dressé le mot « informel » en notion cruciale pour désigner **un acte ou une réalité spatiale s'affranchissant d'un certain nombre de contraintes officielles**. Le terme s'avère plus juste, car recouvrant une gamme de réalités plus vaste, que celui d'illégal. Stricte sensu, tout ce qui est illégal est informel, mais toute informalité n'est pas illégale, c'est-à-dire ne tombe pas nécessairement sous le coup de la loi civile ou pénale. Simplement, **est informel ce qui échappe à une régulation publique explicite**, ce qui ouvre considérablement le champ. Et nous évite de confondre l'informalité et la clandestinité. En réalité, dans de nombreuses situations, l'informel est omniprésent, éclate au grand jour : il constitue même le régime normal de bien des fonctionnements urbains – notamment en matière économique et résidentielle. Il concerne toutes les activités de production de biens, de services (y compris les plus sophistiqués), jusqu'à contribuer à plus de la moitié de la valeur ajoutée dans bien des aires urbaines des pays émergents ou en développement.

Dans la plupart des contrées développées, on rencontre aussi l'informalité même si elle tend à être plus combattue, en apparence, et si elle s'avère mieux dissimulée. Le choix de l'informel est souvent présenté comme résultant de la nécessité de survivre en milieu urbain. Si la chose est avérée, il n'est pas exact de ne retenir que cet aspect de la question. L'informalité résulte souvent aussi d'un arbitrage rationnel d'acteurs qui pourraient faire tout autrement : par une décision délibérée, on privilégie l'informel pour les atouts et avantages qu'il procure, même si ce choix peut conduire à des pratiques illégales assumées sciemment.

Cette puissance de l'informalité participe et procède en même temps du primat de l'auto-organisation de l'urbain. En effet, le système urbain est sans pilote. À quelque échelle qu'on le considère, tant son déploiement que ses fonctionnements paraissent plus spontanés que contrôlés et régulés, ce que démontre l'expansion des activités et des espaces informels. Il n'existe pas de méta-opérateurs qui guideraient l'ensemble de l'évolution urbaine du monde, planifieraient ses espaces, conduirait sa marchandisation. Nous sommes face à une machine spatiale complexe, qui échappe grandement à tous ceux qui

contribuent à la construire et même (surtout !) aux opérateurs qui prétendent parfois la contrôler.

Concept "bidonville"

Pour définir le concept de « bidonville », il serait nécessaire de revenir à ses origines. « Ce terme est né au Maghreb dans les zones portuaires de Casablanca, au temps des splendeurs coloniales ». Il a été adopté pour signifier un type d'habitat bien déterminé à savoir l'habitat précaire et insalubre.

R.Descloîtres signale que « pour la première fois, le terme "bidonville" est apparu sous la plume d'*A.Bercque* en 1936 ». Il trouve également que ce terme a été employé au cours de la même année (1936) et, toujours pour le Maroc, par *Baron, Huot et Paye*.

D'autres chercheurs disent que « le mot « bidonville » a été employé pour la première fois en 1953 à propos du Maroc pour désigner littéralement des « maisons en bidons », c'est-à-dire un ensemble d'habitations construites avec des matériaux de récupération. »

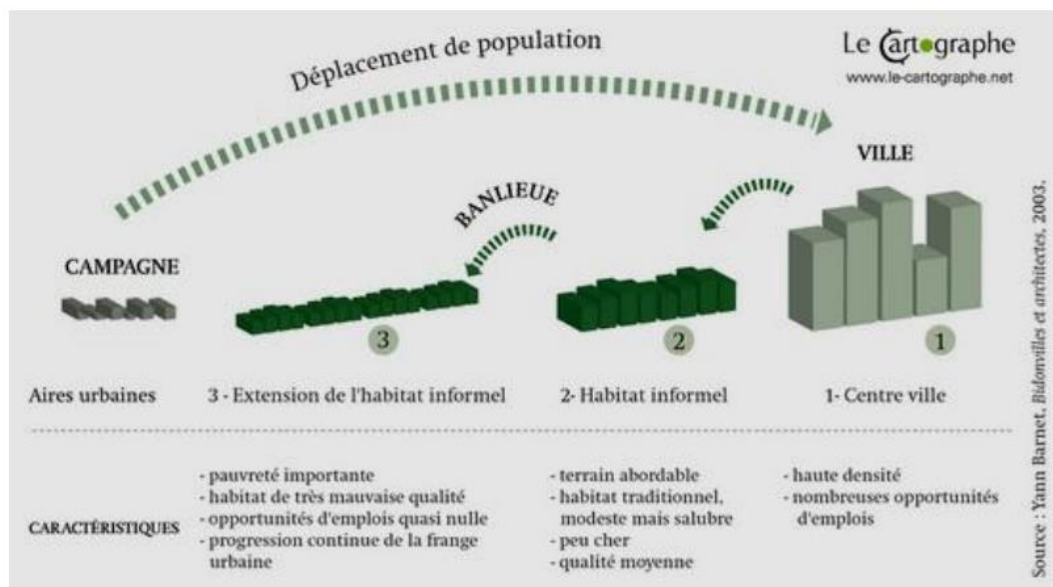
En tout cas le terme « bidonville » est donc assez spécifique au Maghreb arabe. En effet, le « même type d'habitat »-précaire et insalubre, ne répond pas aux conditions nécessaires de la vie, à savoir le manque d'égouts, d'eau, d'électricité, de rues goudronnées..., bien que les différences existent toujours, tant au niveau des caractéristiques physiques (la taille, la densité, les matériaux de construction...), qu'au niveau des caractéristiques sociales (telles que le degré d'intégration, de satisfaction, des aspirations...). Le terme *bidonville* prend d'autres noms dans d'autres pays et d'autres langues, et bien sûr d'autres significations. « L'anglais utilise les mots *slums* (taudis), *shantytowns* (villes déchet), *squatter settlements* et *substandard settlements* (établissements d'occupants illégaux et établissements ne répondant pas aux normes). La première définition écrite du terme anglais « *slum* » apparaît en 1812 sous la plume de l'écrivain hors-la-loi *James Hardy Vaux*, dans son *Vocabulary of the Flash Language*, où il est présenté comme synonyme de « racket » ou « commerce criminel ».

- Bidonville : « N.M (de bidon et ville) ensemble d'habitations précaires, construites à l'aide de matériaux hétéroclites (partie de vieux-bidons) qu'on trouve en bordure de certaines villes ouvrières ».



Photo Bidonville à Casablanca(Maroc)

Schéma01 :Schéma des étapes de la bidonvilisation dans les agglomérations des pays en voie de développement



L'habitat informel : peut être synonyme d'habitat illégal et/ou d'habitat spontané. La notion d'habitat informel stricto sensu recouvre un éventail d'occupation résidentielle qui peut aller de villas luxueuses à l'abri le plus précaire, c'est tout simplement une production de logement en dehors de tout cadre réglementaire (Semmoud B, 2002, p 123).

L'habitat non réglementaire/illégal (ou irrégulier) : est égal à l'absence de procédure légale (et non pas de pauvreté des matériaux de construction) dans l'acte de construire et assez souvent, dans celui d'occuper le terrain, on dénomme aussi d'habitat spontané ou informel. Le terme de « quartier irrégulier » recouvre une très grande diversité de situations locales, mais leur point commun est l'absence de sécurité foncière (Durand Lasserre A., 1988, p 127)

- **L'habitat spontané** : (*clandestin, non planifié*) : Nommé ainsi parce que édifié de façon autonome par ses habitants et produit par l'invasion de terrains publics ou privés. D'où le sentiment d'une apparition spontanée et non pas planifiée par les autorités concernées. (Chabbi M, 1986, p132) choisit pour sa part d'étudier plus spécifiquement ce qui relève de l'habitat sous-intégré et de ses manifestations variés. L'approche urbaine replace l'intégration dans un processus dynamique, et la repère à l'aide d'indicateurs portant sur le niveau des équipements, le nombre de personnes à charge, etc... Dans ce cadre de réflexion pourrait tout fait être intégrée l'étude des grandes villes algériennes. Ces composantes ont été définies, lors du forum « Cities without slum » en 2001 d'après l'étude de cas de 30 villes et afin de permettre de réaliser une grille d'évaluation pour toute autre étude de cas de bidonville.

Ceci étant, l'expression d'habitat « *sous-intégré* » néanmoins les niveaux d'intégration, en termes purement matériels, sont loin de former un tout homogène. Ensuite, l'usage du terme intégration a été souvent détourné et risque d'évoquer seulement l'intégration citadine ou son opposé, la marginalité. Ce point sera développé un peu plus loin,

- **L'habitat populaire** : Pour ce qui est habitat populaire Le terme « populaire » ici ne renvoie pas à un schéma de fonctionnement dualiste, un mode d'implantation et une typologie constructive qui selon nous s'apparente à un compromis entre modèles étatiques et pratiques populaires, à moins de nier toute marge d'autonomie, toute capacité organisationnelle et de réflexion aux

résidents, on ne peut nier que le mode de production mais aussi l'idée de la ville reste avant tout populaire

Cas d'étude de l'urbanisation informelle « le Caire »

La construction informelle continue d'être au Caire le moteur essentiel de la production de logements. Informel, de l'anglais informal, qui signifie ici en dehors des règlements et des prévisions officielles, ne désigne pas un bricolage d'urgence fait de matériaux précaires ou de récupération comme dans les bidonvilles, gourbivilles ou premiers états des favelas, mais des constructions en dur atteignant d'emblée une bonne densité et s'appliquant à de vastes territoires. Les Égyptiens utilisent différents mots comme hāmichi (marginal) ou ghayr rasmi (non officiel) tandis que le Gopp (General Organization for Physical Planning), organisme en charge de la planification urbaine, emploie plutôt le terme de al manatiq al ghyer mukattata (zones non planifiées).

À partir des années 1990, le terme le plus répandu est ashwaiyyat (hasardeux, sauvage) ; généralement employé d'une manière dévalorisante, il sous-entend que ces quartiers sont une « menace pour la ville ». Pourtant, l'informel représente environ 80 % de la production annuelle de logements et le pays compte environ 1 200 zones informelles habitées par 40 % de la population et occupant 50 % de l'espace bâti en Égypte. Le Grand Caire compte 172 zones étendues sur 137 km² (environ 48 % de la superficie de l'agglomération) et habitées par 12 millions de personnes, soit près des deux tiers de la population (estimation Capmas 2011). De 1950 à 2000, l'espace occupé par des quartiers informels aurait été multiplié par vingt.

Les vagues successives de l'informel cairote suivent les grandes étapes de la vie politique et économique de l'Égypte. Mais la géographie du site, dont les caractéristiques contrastées s'imposent, permet de distinguer deux grandes familles qui se différencient aussi bien par les modes d'implantation que par la stratégie utilisée pour urbaniser les terrains en principe inconstructibles : les terres agricoles sensiblement inscrites dans le lit majeur de la vallée du Nil, au nord, à l'est et au sud de la ville, qui représentent plus de 85 % de la production, et les collines désertiques du Moqqatam à l'est pour moins de 15 %.

Une première vague accompagne les grands projets nassériens de modernisation du pays. Le schéma directeur de 1956 qui crée les premières villes nouvelles et les voies rapides qui les desservent fait sortir Le Caire de son site. Parallèlement, l'industrialisation suscite la construction de vastes ensembles de logements sociaux au sud pour la sidérurgie et les cimenteries, au nord pour le textile et l'alimentation. Mais les ouvriers, pour l'essentiel de petits paysans appauvris par

la réforme agraire, montés à la capitale, ne trouvent pas tous un logement dans les HLM et le surplus s'installe où il peut, à proximité des usines ou des carrières.

En 1967, la guerre de Suez suscite une nouvelle vague de migration et les réfugiés du canal et du Sinaï s'installent plutôt à l'est sur la route de Suez au Caire.

Et les vagues se succèdent et se recouvrent, tantôt sur la terre agricole, tantôt sur le désert. L'ouverture économique des années 1980-1990 marque l'arrêt du logement social et la suppression des coopératives avec en conséquence une nouvelle poussée de l'informel. Les travailleurs qui reviennent du Golfe investissent dans l'informel agricole, à Embabah ou à Boulaq El-Dakrouh. L'informel officiellement reconnu inquiète, le nouveau schéma directeur élaboré avec l'Iaurif prétend y mettre un terme en prévoyant sur le désert une dizaine de villes nouvelles et de new settlements censés diriger le dynamisme de l'informel sur des terrains lotis au moindre coût et desservis par une ring road vertueuse. Mais le siècle s'achève sans qu'une alternative réelle n'apparaisse. Certains new settlements sont remplacés par des gated communities pour classes aisées, chacune autour d'un golf, avec écoles privées et universités étrangères. L'informel n'est plus seulement une affaire de logement, mais une manière de faire qui investit différents secteurs de l'économie, 40 % de la production de richesse selon certains. Enfin, si depuis 2011 les mouvements politiques ont davantage attiré l'attention sur le centre-ville et la place Tahrir au détriment d'un intérêt pour l'informel et en l'absence de statistiques le concernant, une simple comparaison des cartes et des photos aériennes montre la persistance du processus tant dans la plaine agricole que dans les replis du désert.

Référence bibliographique

- CHALINE.C, 1990, *Les villes du monde arabe*, MASSON, Paris
- BERNARD GRANOTIER : « *La planète des bidonvilles* ». Paris, seuil, 1980
- Site web: <https://habitat-worldmap.org/mots-cles/habitat-informel/>

